

RAPPORT ANNUEL 2018 DE LA CITRAP – NEUCHATEL

Préambule

En 2018 le départ de David FROSIO après un court passage au comité, et l'arrivée de Jean-Michel BUEHLER, juriste retraité et grand utilisateur de transports publics (TP), ont quelque peu modifié le comité. L'équipe reste néanmoins très stable ce qui permet d'identifier les compétences spécifiques de chacun et de favoriser une bonne complémentarité dans la poursuite des travaux.

L'événement marquant de cette année fut sans conteste la tenue de l'Assemblée générale de la Citrap suisse aux Mines de la Presta en juin 2018.

Activités

Observatoire

Les membres du comité sont attentifs aux informations qui circulent dans les médias concernant les TP et s'efforcent dans la mesure de leurs moyens, de les transmettre, de les commenter, voire de les contester ou de les démentir.

C'est ainsi que les lettres et communiqués suivants ont été envoyés au cours de l'année :

- Au début de l'année, une prise de position sur la procédure de consultation concernant l'étape d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire 2030/2035 (EA 2030/35) pour ce qui concerne le canton de Neuchâtel
- En mai, des propositions d'améliorations d'horaires pour l'année 2019 ont été envoyées au canton (Service des transports) et ont suscité un échange constructif.
- En 2017, une demande a été faite à « Onde verte » d'offrir à ses clients la possibilité de payer leur abonnement annuel par mensualités à l'instar de la pratique des CFF. « Onde verte » a répondu par la négative en 2018 et le sujet a été repris par la députée Céline VARA au Grand Conseil qui devra statuer sur la question.

En septembre, toujours adressé à « Onde verte », le souhait que les informations affichées sur les tableaux des véhicules prennent en compte en temps réel toutes les possibilités de combinaisons de trajets avec les autres compagnies pour chaque arrêt de la ligne concernée. Pas de réponse.

- En juillet, une lettre à « Car postal » qui a repris les lignes 215/216 de transN pour s'assurer que les mêmes prestations seront garanties. Actuellement le constat est positif.

- En avril une lettre aux autorités de la Ville du Locle pour déplorer l'architecture des abribus de la gare multimodale qui surplombent les usagers d'au moins quatre mètres, sans protections latérales, et qui sont donc quasi inutiles. Dans sa réponse, la Ville du Locle salue ce qu'elle appelle un « geste sémiologique » en usant d'un vocabulaire conceptuel difficile à comprendre.
- En décembre, un article de présentation de la Citrap-Neuchâtel a été envoyé à la revue « Habitat durable » à sa demande.

Ligne 421

Suite à la décision communale de ne plus financer à elle seule une partie des courses de la ligne 421, plusieurs actions ont été menées pour demander au canton de réaffecter à cette ligne les montants « économisés » suite à la fin de la desserte de l'école secondaire du Mail. Les doléances des usagers ont été en partie entendues et le canton a accepté de financer 15 paires de courses en semaine. Toutefois, la situation reste insatisfaisante pour cette ligne bien fréquentée. De manière générale, le Val-de-Ruz reste une région mal desservie.

Liaison Val-de-Ruz / Saint-Imier

Comme il a été dit dans le rapport de l'année passée une plateforme, réunissant les communes de Val-de-Ruz, de Saint-Imier, le Parc Chasseral, le RUN et la Citrap (M. Frédéric CUCHE), s'était mise au travail pour créer un système de co-voiturage. Ce groupe, auquel s'est adjointe Mme Borloz de transN, travaille activement avec les différents acteurs concernés pour faire avancer le projet. Comme il s'agit d'une première, du moins dans le canton de Neuchâtel, la tâche est ardue car elle demande de multiples mises au point. Il est fort probable qu'en 2020 la liaison sera mise en œuvre et servira peut-être d'exemple pour d'autres régions.

Autres activités

A la demande de la Citrap suisse, le comité neuchâtelois a organisé l'Assemblée générale aux Mines de la Presta le 23 juin 2018. Après la partie statutaire, les 60 membres présents ont écouté avec un grand intérêt Jacques-André MAIRE, conseiller national neuchâtelois, membre de la commission fédérale des transports, défendre le projet de la ligne directe Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds. Comme plusieurs membres du Parlement fédéral étaient présents, le comité neuchâtelois espère avoir ainsi contribué à la défense de cette ligne fondamentale pour l'avenir du canton.

Après le repas traditionnel du site (jambon cuit dans l'asphalte), les membres ont bénéficié d'une visite bilingue privée des Mines. L'appréciation finale de cette manifestation a été très positive et plusieurs personnes ont été surprises et contentes de découvrir une facette de notre canton qu'elle ne connaissait pas du tout.

Participation à des commissions

Blaise NUSSBAUM à La Chaux-de-Fonds, Nicole HUMBERT-DROZ à Neuchâtel, ont participé aux commissions de la mobilité de ces deux villes. Le développement durable,

la mobilité douce, le développement des TP, la lutte contre le bruit sont à l'agenda de ces deux collectivités.

Sébastien JACOBI continue de participer aux travaux de la commission « TP et handicap »

DIVERS

Le site a été entièrement revu sur le modèle du site de la Citrap suisse et mérite la visite.

Deux informations intéressantes :

- Le quart de la population neuchâteloise est détentrice d'un abonnement demi-tarif
- La fréquentation de la gare de La Chaux-de-Fonds a augmenté de 20% entre 2014 et 2016 grâce à l'introduction de la cadence à 30 minutes

CONCLUSION

Les défis de l'année 2019 sont importants et méritent une attention soutenue :

- les travaux qui seront engagés sur la liaison ferroviaire Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds en 2021 pendant huit mois perturberont très sérieusement le transport des usagers. La réfection programmée du grand Pont de La Chaux-de-Fonds, dans la même période, compliquera encore la problématique.
- En outre, des craintes importantes sont formulées de part et d'autre de la frontière concernant la liaison TGV Lausanne-Paris, dont un aller-retour pourrait être supprimé fin 2019, ce qui affecterait sérieusement les clients neuchâtelois de la compagnie Lyria.

Pour continuer le travail initié en mai 2014, les membres du comité, soit Jean-Michel BUEHLER, Carol CHISHOLM, Floraine STAUFFER, Frédéric CUCHE, Romain DOUARD, Pierre GEISSBUEHLER, Sébastien JACOBI, Blaise NUSSBAUM, ont généralement plusieurs affiliations associatives, et disposent donc de beaucoup d'informations et d'un beau réseau ce qui enrichit considérablement les débats de la Citrap-Neuchâtel. Malgré des horaires souvent chargés, la grande majorité des membres est présente aux séances mensuelles qui se tiennent chez Carol CHISHOLM qui est ici remerciée de son hospitalité. Fort de toutes ces compétences, c'est avec optimisme que le comité poursuit sa route (ses rails !).

Par ailleurs, un lien direct est maintenu avec la Citrap suisse puisque Pierre HOFMANN, membre du comité directeur, participe à la plupart des séances bien qu'il habite Genève, ce dont le comité le remercie vivement.

Nicole HUMBERT-DROZ, présidente de la Citrap-NE.